



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance publique du 12 décembre 2022 à 18h00

LE PRESIDENT CERTIFIE :

1-Que la convocation de tous les membres en exercice du Comité Syndical a été faite le 5 décembre 2022 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Comité Syndical a été affichée par extrait, à la porte du siège de Roannaise de l'Eau, Syndicat du Cycle de l'eau, 63 rue Jean Jaurès à Roanne, et qu'il n'a pas été présenté d'observations.

N°2022-74

TARIFS PRESTATIONS ET TRAVAUX PREVENTION CONTRE LES INONDATIONS 2023

DIVERS

2-Que le nombre des membres en exercice, au jour de la séance était de 37 sur lesquels il y avait 19 présents, à savoir :

Daniel FRECHET Président, Philippe CHATRE, Eric LACROIX, Aldo MARCUCCILLI Vice-Présidents, Sébastien ALLIER, Romain BOST, Laurence BOYER, Robert CLEVENOT, Daniel CORRE, Cécile DONY, Christian DUPUIS, David GIANONE, Gilbert GRATALOUP, Charles LABOURE, Jean-François LACROIX, Eric MARTIN, Gérard MEUNIER, Stéphane RAPHAEL, Yves TAMIN Délégués titulaires.

Absents avec excuses : Fabienne STALARS, Timothée CRIONAY, Lucien MURZI Vice-Présidents, Laurent BELUZE, Nicolas CHARGUEROS, Romain COQUARD, Jean-Paul CAPITAN, Didier DEMARCHELIER, Pierre DEVEDEUX, David DOZANCE, Marcel FERAILLE, Jacky GENESTE, Joëlle GIRARDET, Sylvie MARTINEZ, Pascal NERON, Didier PRUNET, Jean-Jacques RAFFIN, Michel TARASCO Délégués titulaires.

Secrétaire élu pour la durée de la session : Aldo MARCUCCILLI

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée le pouvoir écrit donné à un collègue par les membres du Comité Syndical empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOM DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Romain COQUARD	Gilbert GRATALOUP
Timothée CRIONAY	Daniel FRECHET
Joëlle GIRARDET	Eric LACROIX

Le Comité Syndical a donné acte de dépôt.

Monsieur le Président soumet au Comité Syndical le rapport suivant :

Roannaise de l'Eau est amené à réaliser de nombreuses prestations dans le cadre de son activité en Défense Inondation.

Il convient donc d'approuver les tarifs appropriés pour l'équilibre de ce budget.

Les tarifs proposés figurent dans le catalogue « Tarifs 2023 Prestations et Travaux en Défense inondation ».

L'intégralité des tarifs s'entend hors taxe. Les taux de TVA appliqués aux différents tarifs sont les taux de TVA en vigueur au moment de la réalisation de la prestation.

L'intégralité de ces tarifs est applicable sur le territoire de Roannaise de l'Eau.

En conséquence, il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir :

- approuver les tarifs du catalogue « Tarifs 2023 Prestations et travaux en Défense inondation »
- dire que ces tarifs seront applicables à compter du 01/01/2023 sur le territoire de Roannaise de l'Eau ;
- dire que les recettes seront inscrites aux budgets correspondants.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ont signé au Registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme,
Roanne, le

19 DEC. 2022

Le Président

Daniel FRECHET

**4. TARIFS PRESTATIONS DE SERVICE,
MATERIEL, MAIN D'OEUVRE ET DEPLACEMENTS
DEFENSE INONDATION
Prop 2023**

		Prop 2023
COUT DE LA MAITRISE D'ŒUVRE		
Directeur de projet		
9015	Coût horaire	100,00
9016	Coût journalier	750,00
Responsable de projet		
9000	Coût horaire	75,00
9001	Coût journalier	562,50
Technicien de projet		
9005	Coût horaire	60,00
9006	Coût journalier	450,00
Assistant de projet		
9010	Coût horaire	45,00
9011	Coût journalier	337,50
COUT DE LA MAIN D'ŒUVRE		
Agent de catégorie A		
3870	Coût horaire	55,00
3871	Coût journalier	412,50
Agent de catégorie B		
3875	Coût horaire	40,00
3876	Coût journalier	300,00
Agent de catégorie C		
3880	Coût horaire	34,00
3881	Coût journalier	255,00
Agent contrat aidé		
3882	Coût horaire	20,00
3883	Coût journalier	150,00
COUT D'INTERVENTION DES ENGINS, MACHINES ET MATERIELS		
Véhicule atelier + agent		
4425	Coût horaire	42,00
4430	Coût journalier	315,00

**4. TARIFS PRESTATIONS DE SERVICE,
MATERIEL, MAIN D'OEUVRE ET DEPLACEMENTS
DEFENSE INONDATION
Prop 2023**

		Prop 2023
Camion benne (3 tonnes 500) + chauffeur		
4435	Coût horaire	45,00
4440	Coût journalier	337,50
Camion poids lourds + chauffeur		
4445	Coût horaire	48,00
4450	Coût journalier	360,00
Tractopelle + chauffeur		
3863	Coût horaire	48,00
3865	Coût journalier	360,00
Mini pelle + remorque + chauffeur		
3866	Coût horaire	48,00
3867	Coût journalier	360,00
PHOTOCOPIE - L'UNITE		
	Copie noir et blanc de format A4	0,025
	Copie couleur de format A4	0,250